

AKTUELL

ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE

Être et paraître

David Angel

Alors que le gouvernement ne cesse de se présenter en champion de l'accueil des demandeurs d'asile, la transposition dans la réalité de ses prétentions s'avère bien plus compliquée.

Quand une délégation de députés de la Chambre visitera, ce vendredi matin, à l'occasion de la Journée internationale des migrants, trois structures d'accueil pour demandeurs d'asile, le projet de loi 6775 relatif à l'accueil des demandeurs de protection internationale sera déjà voté. Le vote bouclera la transposition du « paquet asile » européen (woxx 1257) en droit luxembourgeois après le vote, la semaine passée, du projet de loi 6779 sur le droit d'asile.

Plus d'autonomie pour les réfugiés, moins de temps d'attente, une meilleure prise en charge des personnes vulnérables... les changements législatifs en matière d'accueil avaient été annoncés avec beaucoup d'enthousiasme par les ministres Cahen et Asselborn (woxx 1305).

Mais voilà que le « Lëtzebuenger Flüchtlingsrot » (LFR) vient troubler l'idylle. « Occasion ratée », « déception », « bilan négatif » - les mots que le collectif emploie ne pourraient être plus forts.

Et pour cause : alors que le « paquet asile » a été approuvé en 2013, le Luxembourg a tardé à le transposer. À tel point que la Commission européenne a lancé, en septembre, une procédure d'infraction contre le Luxembourg. Face à cela, la commission parlementaire chargée du dossier a décidé de passer à la trappe plusieurs dispositions favorisant l'autonomisation des demandeurs d'asile, tout comme des amendements introduits par la ministre de la Famille Cahen.

Le résultat en est un projet de loi restant loin en deçà des attentes suscitées en début d'année par Cahen et Asselborn. S'il y a bien quelques points positifs selon le LFR, pour Frank Wies, représentant d'Amnesty International au sein du collectif, « on peut se poser la question de savoir si le projet de loi ne représente pas, en fait, une diminution des droits des demandeurs de protection internationale ».

Parmi les rares points positifs relevés par le Collectif réfugiés, la diminution du temps maximal de procédure à une durée de six mois ou encore la possibilité de régularisation pour les familles dont les enfants ont été scolarisés au Luxembourg pendant au moins quatre ans.

Des points plus ou moins positifs, mais marqués par nombre de flous juridiques. Ainsi, la durée maximale de procédure peut être augmentée à 21 mois si un « grand nombre » de réfugiés arrivent en même temps. « Qui définit ce qu'est un grand nombre ? », s'interroge Frank Wies.

Longue liste de « ratés »

Quant aux « ratés » de la transposition de la directive européenne, la liste qu'en dresse le LFR est impressionnante. À commencer par la procédure d'introduction d'une demande de protection internationale qui deviendra beaucoup plus compliquée et plus longue. Le droit à l'assistance juridique semble, lui aussi, souffrir du retard à transposer la directive : ainsi, l'assistance juridique pour un éventuel recours, contre une décision d'expulsion par exemple, pourra être refusée au motif que le recours n'a « pas de chances tangibles d'aboutir ». Chose que tous les avis relatifs au projet de loi ont pointée du doigt.

Si actuellement un réfugié mineur non accompagné ne peut être mis en rétention, cela deviendra possible avec la nouvelle loi. Qui plus est, aucune limite n'est fixée à la durée de rétention, si ce n'est la formulation vague de « durée la plus brève possible ». Le bracelet électronique et le paiement d'une caution sont introduits comme mesures alternatives à la rétention. Une caution dont le montant est tellement élevé « qu'aucun réfugié ne pourra jamais la payer », selon Frank Wies. Pas un traître mot dans le texte de loi par contre sur les « maisons de retour », autre alternative à la rétention préconisée dans le programme de coalition du gouvernement actuel.

Quid aussi de la « responsabilisation » et du « projet d'autonomisation » des demandeurs de protection internationale, tels qu'annoncés par Corinne Cahen ? Le montant de l'allocation mensuelle pour demandeurs d'asile restera lui à 25 euros.

La transposition de la directive est donc une grande déception pour la société civile et rendra nécessaire, dans quelques années, une nouvelle révision de la législation nationale. Une occasion ratée pour le gouvernement, qui ne cesse de se présenter en champion de l'accueil. C'est qu'il est bien plus facile de poser pour les caméras devant un foyer de réfugiés que de traduire les grands discours en politique concrète.

SHORT NEWS

Espagne : à gauche toute ?

(da) - Dimanche 20 décembre, ce sont les élections législatives en Espagne. Après la Grèce et le Portugal, le troisième pays des PIGS basculera-t-il aussi à gauche ? La jeune formation Podemos (woxx 1334) continuera-t-elle son ascension fulgurante ? Et quel rôle reviendra à l'autre nouvelle formation, Ciudadanos, centriste et libérale ? Si les sondages varient fortement d'un jour à l'autre et d'un média à l'autre, une chose semble déjà sûre : le bipartisme traditionnel, caractérisé par l'alternance entre le Partido Popular, de droite, et le PSOE (Partido Socialista Obrero Español), socialiste, appartiendra au passé après le scrutin de dimanche. En attendant, le Luxembourg a vu naître la succursale luxembourgeoise de « Marea Granate » (« marée grenat »), réseau international destiné à faire entendre la voix de ceux que la crise et le chômage ont poussés à quitter l'Espagne et dont le nom se réfère à la couleur du passeport espagnol. Le collectif, qui dénonce les nombreux obstacles administratifs que rencontrent les Espagnols qui veulent voter depuis l'étranger, appelle à un rassemblement, dimanche, sous le mot d'ordre de « Sin voz ni voto » (« sans voix ni vote »). Rendez-vous devant l'ambassade espagnole, à partir de midi. Et rendez-vous début janvier pour une analyse des résultats du scrutin et du « phénomène Podemos » dans le woxx.

Freeport : blanchissement en cours

(lc) - Depuis la création, en septembre, de la « pierre angulaire d'un futur cluster artistique », le Freeport a bien pris du plomb dans l'aile. Le propriétaire majoritaire du lieu de stockage haut de gamme, Yves Bouvier, fait les choux gras de la presse depuis son arrestation à Monaco en février. Qu'il soit victime d'un complot, comme il le prétend, ou qu'il soit vraiment un escroc ne change rien au fait qu'il est vite devenu trop gênant pour l'image du lieu. Pas étonnant donc que la société soit à la recherche d'un repreneur, selon nos collègues de la radio 100,7. Les députés CSV Gilles Roth et Diane Aehm ont tenté d'en savoir plus de la part du ministre des Finances. À leur question parlementaire, Pierre Gramegna a sèchement répondu qu'il « ne s'immisce pas dans les décisions et les affaires courantes d'une société de droit privé ». Dommage juste qu'il ne se soit pas privé - comme le reste du gouvernement d'ailleurs - de trinquer au champagne lors de l'ouverture du Freeport. Mais ça, c'était avant.

Medien und Frauen: Patriarchale Verhältnisse

(da) - Welcher Platz wird den Frauen in den luxemburgischen Medien eingeräumt? Eine vom CID-Femmes in Zusammenarbeit mit dem Conseil national des femmes du Luxembourg durchgeführte Studie gibt Aufschluss darüber - und sollte aufrütteln. Männer machen in den diversen Medien über drei Viertel aus. Ein Fortschritt von gerade einmal 4,3 Prozent gegenüber der letzten, 2010 durchgeführten Studie dieser Art. Luxemburg liegt damit lediglich im weltweiten Durchschnitt. Auffallend sind die Unterschiede zwischen den verschiedenen Medien in Bezug auf Repräsentation von Frauen: Während das Radio mit gerade einmal 18 Prozent Frauen das Schlusslicht bildet, sind es vor allem die „neuen“ Medien wie Twitter, die die Tendenz etwas ausgleichen. Der Journalismus scheint also allgemein - vorerst noch - eine Männerdomäne zu sein: nur 39 Prozent der luxemburgischen JournalistInnen sind Frauen. Und während internationale Themen vor allem von Männern behandelt werden, konzentrieren sich die Frauen - gezwungenermaßen? - eher auf Themen von nationaler Tragweite. Das CID-Femmes gibt einige Empfehlungen, wie dem Missstand begegnet und mit den patriarchalen Verhältnissen der Kampf aufgenommen werden könnte: Unter anderem durch eine verstärkte Sensibilisierung von Medientätigen, aber auch durch Projekte wie die Internet-Datenbank www.expertisa.lu.